



équilibre des énergies

Construisons une société énergétique meilleure

# —RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020—

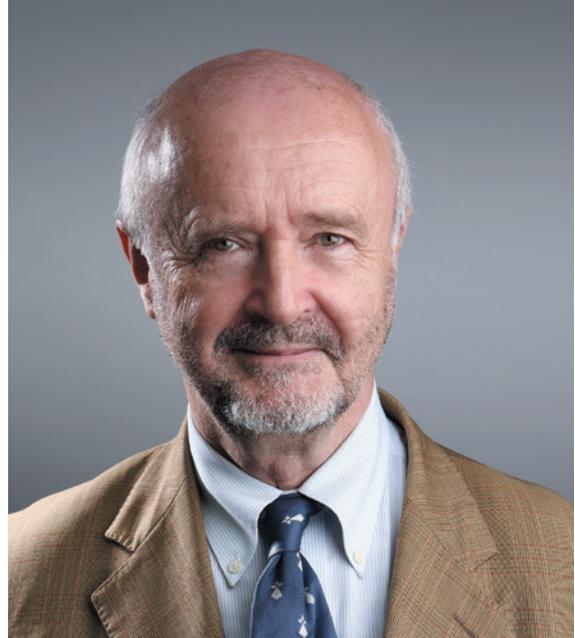


# ÉDITO—

## Brice Lalonde

### Président d'Équilibre des Énergies

Ancien ministre de l'Environnement, ancien ambassadeur des négociations internationales sur le climat



L'année 2020 devait être consacrée à la finalisation des derniers textes réglementaires résultant des lois votées sous ce quinquennat, avant le grand saut vers la période 2021-2022 qui sera marquée par la présidence française au Conseil de l'Union européenne et les élections présidentielle et législatives.

La crise de la Covid a bouleversé cet agenda bien établi. Face à l'urgence, les pouvoirs publics ont dû soutenir d'abord, puis engager la relance de l'économie et les mesures opérationnelles à mettre en œuvre pour la réaliser.

Notre association a apporté sa contribution avec la publication de son programme de renaissance économique et sociale « *Efficacité énergétique, électricité décarbonée et chaleur renouvelable : les leviers pour faire redémarrer la France* ».

Produit avec le concours de nos membres, ce programme propose un ensemble de mesures concrètes pour accélérer la décarbonation des usages dans les secteurs du bâtiment et de la mobilité en s'appuyant à part égale sur l'électricité et la chaleur renouvelable sous ses différentes formes.

En effet, il est essentiel de mettre en place, dès aujourd'hui, les solutions qui utilisent des énergies décarbonées en lieu et place de celles qui s'alimentent aux énergies fossiles. L'urgence économique

ne doit pas différer l'urgence climatique. Au contraire, les fonds débloqués doivent être utilisés afin d'accélérer la transition énergétique.

La décarbonation des usages nécessite le lancement d'une « deuxième révolution électrique » que notre association appelle de ses vœux. En France, l'électricité a de nombreux atouts. Elle est déjà décarbonée et sera de plus en plus renouvelable au cours des prochaines années. Elle est également produite sur le territoire national et donc facteur d'indépendance énergétique. Enfin, elle peut être utilisée dans des solutions produites en France telles que les radiateurs électriques, les pompes à chaleur, les systèmes de pilotage de l'énergie, les véhicules électriques, les bornes de recharge. En cela, l'électricité est un atout indéniable dont il faut encourager, sans plus attendre, la montée en puissance.

Cet effort d'électrification devra en grande partie être impulsé au niveau européen dans le cadre du *Green Deal* dont la Commission Ursula von der Leyen mise en place en décembre 2019 a fait sa priorité.

Tout au long de l'année 2020, nous nous sommes impliqués dans les prémices de ce programme vert afin de rappeler la priorité qui doit être donnée à tous les textes qui en seront issus : la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La révolution amorcée par les normes automobiles soulève évidemment de nombreux problèmes sur lesquels nous nous sommes penchés : rapidité du changement, industrie des batteries, bornes de recharge. Pour le reste, la Commission européenne vise une réduction ambitieuse des émissions en 2030 mais ne voit que deux moyens pour l'atteindre : la réduction des consommations énergétiques par l'efficacité énergétique et le déploiement des énergies renouvelables. Mais l'efficacité doit être au service de la décarbonation. Ne pas promouvoir les sources d'énergie décarbonées est une erreur sans doute inspirée par son hostilité au nucléaire.

Nous avons poursuivi ce travail en 2021 pour préparer la publication prévue pour cet été du premier paquet législatif du *Green Deal*, le paquet "Fit for 55", et la présidence française du Conseil de l'Union européenne qui démarrera en janvier 2022.

La politique de l'énergie et du climat se déploie tant au niveau national qu'au niveau européen et notre action comme notre identité en tant qu'ONG des entreprises prennent de l'ampleur pour porter le message de la prospérité décarbonée en laquelle nous croyons.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

# —2020 EN CHIFFRES



66

ARTICLES PUBLIÉS



6

ATELIERS-DÉBATS  
ORGANISÉS



50

MEMBRES



135 081

PAGES VUES  
SUR LE SITE INTERNET



17

PRÉSENTATIONS AU COMITÉ SCIENTIFIQUE,  
ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET  
SOCIÉTAL



12

PARTENAIRES



3

EdEnmag PUBLIÉS



55

NEWSLETTERS



23

RÉUNIONS DES GROUPES  
DE TRAVAIL



9 100

FOLLOWERS  
SUR TWITTER



11

RÉUNIONS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE,  
ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL  
ET SOCIÉTAL

# —SOMMAIRE—

_EN BREF L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES .....	6
_GOUVERNANCE .....	9
_EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE .....	15
_PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION .....	31

# EN BREF — L'ASSOCIATION ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES\_

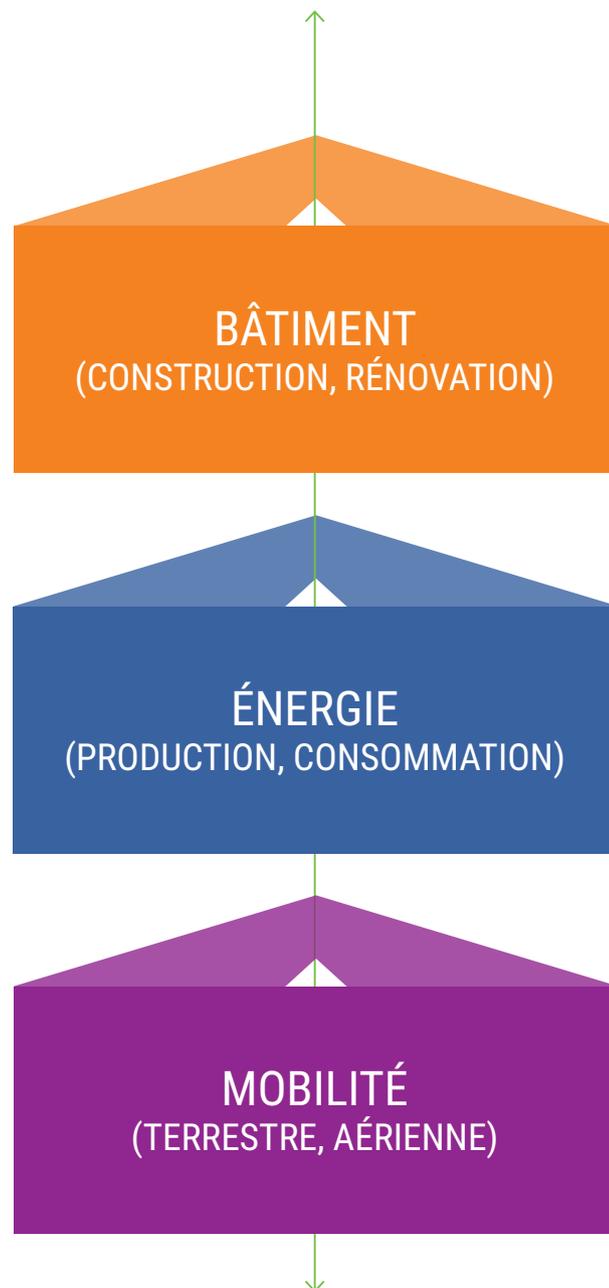
## ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES —

**Équilibre des Énergies fédère des entreprises de l'énergie, du bâtiment et de la mobilité** désireuses de promouvoir des mesures concrètes allant dans le sens d'une transition énergétique durable et profitable à tous. L'association est présidée par l'ancien ministre de l'Environnement et ancien ambassadeur des questions internationales sur le climat, Brice Lalonde. Ses membres appartiennent au tissu économique : grands groupes industriels, PME, TPE, syndicats, fédérations professionnelles, artisans et associations de consommateurs. Autant d'acteurs qui portent l'innovation et l'excellence industrielle de notre pays.

Le fil conducteur de l'association est la réduction des émissions de la France et de l'Union européenne en gaz à effet de serre et donc la sortie progressive de leur dépendance aux énergies fossiles.

Équilibre des Énergies fait ainsi sien l'objectif de neutralité pour le climat porté par l'Europe et par la France, en associant transition énergétique, transition numérique, performance économique, recherche d'un meilleur niveau de vie et progrès social.

## —NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ—





## NOS OBJECTIFS —

**L'objectif premier d'Équilibre des Énergies est de promouvoir l'usage de solutions décarbonées dans les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre : le bâtiment et la mobilité.**

Interlocuteur régulier des pouvoirs publics, Équilibre des Énergies intervient dans la discussion des textes législatifs et réglementaires et apporte ses analyses et ses recommandations.

Équilibre des Énergies propose des mesures concrètes à différentes échelles de temps en privilégiant le court terme car le climat, les citoyens, les entreprises et les politiques ne peuvent attendre et ont besoin d'actions rapides et efficaces.

S'inscrivant dans une vision prospective, ses propositions sont élaborées grâce aux travaux de son Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES) et à la connaissance des réalités du terrain de ses membres.

**Elles ont pour ambition de faire cohabiter acceptabilité sociale, réalités économiques du pays et efficacité de chaque euro investi dans la lutte contre le dérèglement climatique.**

### CONTRIBUER À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS,

→ tout particulièrement ceux occupés par les ménages modestes, afin notamment d'atteindre l'objectif de 500 000 rénovations par an

### CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS NEUFS, ÉCONOMIQUES, DURABLES, CONFORTABLES

→ et rejetant très peu de CO<sub>2</sub>, tant durant leur construction que leur exploitation

### FACILITER LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ

→ respectueuses de l'environnement

### PROMOUVOIR LE RECOURS AUX ÉNERGIES DÉCARBONÉES,

→ partout où elles sont compétitives

### EXPLOITER LES SYNERGIES ENTRE SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES,

→ notamment par une gestion active des besoins, de façon à alléger la charge des infrastructures de production et de distribution



# \_GOUVERNANCE

## — GOUVERNANCE —

# L'ASSOCIATION\_

## LA PRÉSIDENTE —

Monsieur **Brice Lalonde**,  
Président

Monsieur **Jean Bergougnoux**,  
Président d'honneur

Monsieur **Serge Lepeltier**,  
Président d'honneur

## LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL —

Monsieur **Jean-Pierre Hauet**,  
Président

Monsieur **Etienne Beeker**,  
Conseiller scientifique

Monsieur **Claude Monméjean**,  
Conseiller scientifique

## L'ÉQUIPE —

Monsieur **Gilles Rogers-Boutbien**,  
Secrétaire général

Monsieur **François Moutot**,  
Délégué aux affaires régionales

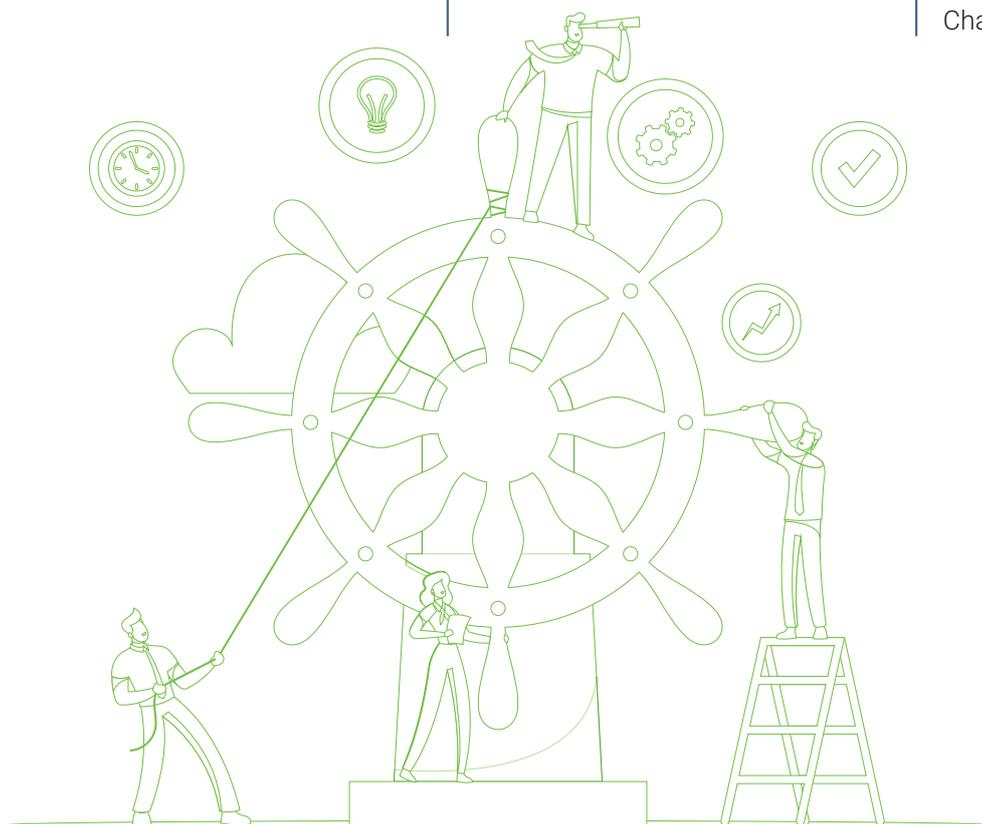
Madame **Brigitte Théron**,  
Assistante du président et du  
secrétaire général

Monsieur **Sébastien Jolie**,  
Directeur de cabinet

Monsieur **Cecil Coulet**,  
Conseiller Europe

Monsieur **Olivier Lagrange**,  
Chargé des affaires législatives et  
réglementaires

Madame **Nicole Perera**,  
Chargée de mission



# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 10 mai 2021

## ADMINISTRATEURS PERSONNES PHYSIQUES—

Monsieur **Brice Lalonde**, Président

Monsieur **Jean Bergougnoux**,  
Président d'honneur

Monsieur **Serge Lepeltier**,  
Président d'honneur

Monsieur **Claude Monméjean**,  
Trésorier

Monsieur **Gilles Rogers-Boutbien**,  
Secrétaire général

Monsieur **Philippe Christophe**,  
Vice-président

Monsieur **Yves le Camus**,  
Administrateur

Monsieur **Christian Louis-Victor**,  
Administrateur

## ADMINISTRATEURS PERSONNES MORALES—

L'association **Familles de France**,  
Vice-président, représentée par  
Monsieur **Charly Hee** ou par  
Monsieur **Luc Baranger**

Le groupe **Vinci**, Vice-président,  
représentée par Monsieur  
**Jean-Serge Boissavit**,  
ou par Madame **Isabelle Spiegel**

La société **Volkswagen Groupe  
France**, Administrateur, représentée  
par Monsieur **Luc Chausson**

La société **EDF**, Administrateur,  
représentée par Monsieur  
**Marc Benayoun** ou par Monsieur  
**Jean-Philippe Laurent**

La société **Atlantic SFDT**,  
Administrateur, représentée  
par Monsieur **Pierre-Louis  
François** ou par Monsieur  
**Thierry de Roquemaurel**

Les **Constructeurs et Aménageurs  
de la Fédération française du  
bâtiment - LCA-FFB**,  
Administrateur, représentés par  
Monsieur **Grégory Monod** ou par  
Monsieur **Christophe Boucaux**

La société **Delta Dore**,  
Administrateur, représentée par  
Monsieur **Pascal Portelli** ou par  
Monsieur **Christophe Guyard**

La société **Enedis**, Administrateur,  
représentée par Madame  
**Marianne Laigneau** ou par  
Monsieur **Dominique Lagarde**

La **Fédération des promoteurs  
immobiliers**, Administrateur,  
représentée par Madame  
**Alexandra François-Cuxac**  
ou par Monsieur **Alexis Rouque**

La société **Groupe Muller**,  
Administrateur, représentée par  
Monsieur **Pascal Teurquetil** ou par  
Monsieur **Philippe Denece** ou par  
Monsieur **Éric Baudry**

La société **Nissan West Europe**,  
Vice-président, représentée par  
Monsieur **Koen Maes** ou par  
Monsieur **Grégory Neve**

L'association **Promotelec**,  
Administrateur, représentée par  
Madame **Chantal Degand** ou par  
Madame **Florence Delette**

La société **RTE**, Administrateur,  
représentée par Monsieur **Xavier  
Piechaczyk** ou par Monsieur **Hervé  
Mignon**

La société **Schneider Electric  
France**, Administrateur, représentée  
par Monsieur **Laurent Bataille** ou  
par Madame **Hélène Macela-Gouin**

# LES MEMBRES

au 10 mai 2021

## ENTREPRISES

ABB  
Actis  
ADP  
Airbus  
Alliance Renault-Nissan  
Bouygues Énergies & Services  
Daikin  
Dalkia Smart Building  
Danfoss  
Delta Dore  
EDF  
Enedis  
France Air  
Générale du Solaire  
Groupe Atlantic  
Groupe Muller  
Groupe SNCF  
Groupe Stellantis  
Groupe Vinci  
Panasonic  
RATP  
RTE  
Safran  
SAS Économie d'Énergie  
SA Actis  
Total Énergies  
Schneider Electric France  
Veolia  
Volkswagen Group France

## ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Familles de France

## ASSOCIATIONS ET SYNDICATS PROFESSIONNELS

Association française de pompes à chaleur (AFPAC)

Fédération des promoteurs immobiliers (FPI)

Association de promotion des usages durables de l'électricité dans le bâtiment résidentiel et petit tertiaire (PROMOTELEC)

European Copper Institute (ECI)

Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)

Fédération des distributeurs de matériel électrique (FDME)

Fédération des électriciens (FEDELEC)

Fédération française des intégrateurs électriciens (FFIE)

Les Constructeurs et Aménageurs de la FFB (LCA-FFB)

Fédération nationale des travaux publics (FNTP)

Groupement interprofessionnel des fabricants d'appareils d'équipement ménager (GIFAM)

Fédération des industriels du génie numérique, énergétique et sécuritaire (IGNES)

Syndicat des professionnels de l'énergie solaire (ENERPLAN)

Synerciel

Union des industriels et constructeurs bois (UICB)

Union sociale pour l'habitat (USH)

# GOVERNANCE—



GROUPE MULLER



Panasonic



RENAULT NISSAN MITSUBISHI

UNION INDUSTRIELS  
CONSTRUCTEURS BOIS



Volkswagen

STELLANTIS





# EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

## LA NEUTRALITÉ CARBONE, LE FIL CONDUCTEUR DES TRAVAUX D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES\_

**N**ouvel objectif commun aux niveaux européen et français, la neutralité carbone à l'horizon 2050 implique une forte mobilisation de tous les acteurs de la transition énergétique, en particulier les entreprises qui produisent et mettent en œuvre les solutions efficaces et décarbonées. Réaliser cet objectif nécessite :

**\_d'accélérer la décarbonation** en remplaçant les énergies fossiles (gaz naturel, fioul, charbon, etc.) par des énergies décarbonées, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ;

**\_d'améliorer l'efficacité énergétique** et la sobriété, afin de réduire les consommations énergétiques ;

**\_d'augmenter la capacité de la France à stocker des gaz à effet de serre.**

Dans ce contexte d'une ambition climatique et énergétique renforcée, Équilibre des Énergies, à travers son Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES) et ses groupes de travail, a axé ses travaux sur l'identification de mesures concrètes à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour atteindre la neutralité carbone.



# LE COMITÉ SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL (CSEES)\_



Ouvert à tous les membres de l'association, le CSEES se réunit en séance plénière à un rythme mensuel et a pour double rôle de :

\_garantir la qualité et l'impartialité des analyses et prises de position de l'association ;

\_élaborer une vision prospective partagée par les membres de l'association mettant en particulier l'accent sur l'apport des solutions innovantes à moyen et long termes.

À chacune de ses réunions, le point est fait sur l'actualité, les études en cours et sur les synergies possibles entre les différents groupes de travail de l'association. L'ensemble des réflexions est mené dans une optique inter-filières énergie, bâtiment, mobilité.

**Son président Jean-Pierre Hauet assure la coordination des travaux** et leur synthèse. Ils sont ensuite diffusés en interne auprès des membres, comme en externe auprès des décideurs lors des rendez-vous de l'association, via les réseaux sociaux ou dans les médias.



**Jean-Pierre Hauet,**  
Président du Comité  
scientifique, économique,  
environnemental et sociétal

## LES SUJETS TRAITÉS\_

- JANVIER** \_\_\_\_\_ • Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et Stratégie nationale bas carbone (SNBC)
  - Le bilan électrique 2019
- FÉVRIER** \_\_\_\_\_ • Contenu CO<sub>2</sub> du kilowattheure électrique
  - Les réseaux de distribution électrique dans la transition énergétique
- MARS** \_\_\_\_\_ • RE 2020
- AVRIL** \_\_\_\_\_ • Présentation de l'étude sur l'impact climat de capacités additionnelles solaires photovoltaïques en France à l'horizon 2030
- MAI** \_\_\_\_\_ • Fluides frigorigènes : quelles évolutions ?
  - Les constructions bas carbone en bois
- JUIN** \_\_\_\_\_ • La construction bas carbone
- JUILLET** \_\_\_\_\_ • Les certificats d'économie d'énergie
  - Rationaliser la politique de rénovation des logements
- SEPTEMBRE** \_\_\_\_\_ • Les centrales solaires thermodynamiques
  - Hydrogène : point de situation
- OCTOBRE** \_\_\_\_\_ • Les perspectives d'évolution de la technologie des batteries
- NOVEMBRE** \_\_\_\_\_ • *Smart Readiness Indicator*
  - Hydrogène et mobilité lourde
- DÉCEMBRE** \_\_\_\_\_ • L'équilibre offre-demande de l'électricité pour l'hiver 2020-2021

## LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)\_

**A**fin de compléter les activités du CSEES et d'approfondir certaines questions, Équilibre des Énergies fait appel à l'expertise de ses groupes de travail (GT). Travaillant sous l'égide du président du CSEES, Jean-Pierre Hauet, les animateurs des GT participent à l'approfondissement des travaux d'EdEn.

**En complément de ces groupes de travail, Équilibre des Énergies a initié une *task force* sur la décarbonation des poids lourds qui devrait aboutir à la publication d'une étude en 2021.**

### GT1\_BÂTIMENT : CONSTRUCTION ET RÉNOVATION



Animé par  
**Jean-Pierre Hauet**

#### SUJETS TRAITÉS

Élaboration des positions d'Équilibre des Énergies relatives :

- \_à la réglementation environnementale 2020 (RE 2020)
- \_au diagnostic de performance énergétique (DPE)
- \_à la 5<sup>e</sup> période des certificats d'économie d'énergie (CEE)

Élaboration des propositions d'EdEn relatives au volet « Se Loger » du projet de loi climat-résilience

### GT2\_MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



Animé par  
**Olivier Lagrange**

#### SUJETS TRAITÉS

\_Suivi de l'application de la loi d'orientation des mobilités (LOM)

\_Élaboration des propositions d'Équilibre des Énergies pour accélérer le déploiement des bornes de recharge

\_Élaboration des propositions d'Équilibre des Énergies relatives au volet « Se Déplacer » du projet de loi climat-résilience

### GT3\_POLITIQUES RÉGIONALES

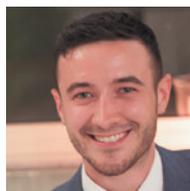


Co-animé par  
**François Moutot**  
et **Etienne Beeker**

#### SUJETS TRAITÉS

\_Implantation d'EdEn dans les territoires en prévision des élections locales qui auront lieu en 2020 et 2021

### GT4\_EUROPE



Animé par  
**Cecil Coulet**

#### SUJETS TRAITÉS

\_Préparation de la présidence française du Conseil de l'UE

\_Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments

\_Révision de la directive sur l'efficacité énergétique

\_Initiative ReFuelEU – Aviation

\_Projet de règlement sur les batteries et déchets de batteries

# LES ACTIONS D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES EN FAVEUR DE LA NEUTRALITÉ CARBONE\_

## EUROPE\_

L'année 2020 a été la première année du nouveau cycle européen suite à la nomination de la nouvelle Commission en décembre 2019. Cette première année de cycle a servi à la publication par la Commission de plusieurs communications fixant les grands axes stratégiques sur lesquels seront basés les projets de loi attendus pour 2021.

**Pour Équilibre des Énergies, l'année 2020 a permis une montée en puissance de son action politique sur le volet européen.** En concertation avec nos membres, nous avons développé nos positions sur les enjeux clés de la politique européenne de l'énergie et du climat : l'efficacité énergétique, la décarbonation du bâtiment,

le déploiement de la mobilité propre (batteries et infrastructure pour carburants alternatifs), et le développement de l'hydrogène. Ces positions ont été relayées à Bruxelles via la participation aux nombreuses consultations publiques ouvertes par la Commission. Nous avons aussi pris contact avec les eurodéputés et les représentants du Conseil à qui nous avons transmis nos papiers de position et que nous avons rencontrés.

Nous avons également développé notre prise de parole publique sur les sujets européens avec la parution de tribunes dans la presse spécialisée et la presse grand public et avec la publication de plusieurs communiqués de presse abordant les questions européennes.

### Introduire une dimension carbone dans la directive européenne sur la performance énergétique du bâtiment (directive EPBD)

La législation européenne liée au bâtiment est déconnectée de l'objectif de décarbonation. Les dispositions de la directive sur la performance énergétique du bâtiment ne visent qu'à réduire les consommations énergétiques exprimées en énergie primaire du parc immobilier européen, sans se soucier si ces réductions entraînent ou non une réduction des émissions de gaz à effet de serre. La révision attendue pour la fin de l'année 2021 doit permettre de rendre obligatoire le critère carbone qui n'est à l'heure actuelle qu'optionnel. La directive pourrait aussi mettre en place une trajectoire de décarbonation pour les bâtiments neufs en fixant des seuils maximaux dégressifs pour les émissions CO<sub>2</sub> du bâtiment, à l'image de ce qui est fait dans le domaine de la mobilité. Alors que la Commission était initialement hostile à l'intégration d'une telle dimension carbone dans les textes relatifs à l'efficacité énergétique, le travail d'influence mené par Équilibre des Énergies et les parties prenantes a abouti à ce que l'objectif de décarbonation figure finalement dans la stratégie vague de rénovations.

### **Proposer une nouvelle approche de l'efficacité énergétique dans la directive européenne sur l'efficacité énergétique (directive EED)**

La directive efficacité énergétique dont la révision est prévue pour l'été 2021 ne fait pas une distinction claire entre amélioration de l'efficacité énergétique et économies d'énergie par réduction brute des consommations, qu'elles soient carbonées ou non. Or seule la consommation d'énergies fossiles devrait être ramenée à zéro d'ici à 2050 car l'énergie reste nécessaire à l'activité économique et en particulier à la réindustrialisation de l'Europe. Il est impératif que la révision de la directive sur l'efficacité énergétique (EED) permette de différencier clairement les objectifs liés aux énergies fossiles de ceux liés aux énergies décarbonées : des objectifs en valeur absolue peuvent être conservés pour les énergies fossiles et un indicateur d'intensité énergétique doit servir à mesurer les réductions de consommation non plus en valeur absolue, mais en valeur relative pour toutes les énergies.

### **Trouver l'équilibre pour un objectif 2030 de réduction des émissions à la fois réaliste et ambitieux**

Équilibre des Énergies s'est impliqué dans les discussions sur la loi climat européenne dont le projet a été publié en mars 2020 et qui a été adoptée en 2021. Nous saluons l'accord trouvé qui correspond à nos recommandations et instaure pour 2030 un objectif européen de -55% d'émissions nettes. Ce nouvel objectif représente un progrès important par rapport à l'objectif de réduction des émissions fixé à -40% par rapport à 1990 qui était en place jusqu'à présent. Équilibre des Énergies se réjouit également de l'introduction dans la loi climat de feuilles de route sectorielles pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui était aussi une solution que nous avons promue. Ces feuilles de route, bien que non obligatoires, soulignent que la priorité des politiques sectorielles au niveau européen comme au niveau national doit être la décarbonation de l'économie. Nous avons également soutenu les propositions allant dans le sens d'une fin des subventions aux fossiles qui n'ont en revanche pas été intégrées au texte final.



# LA CONTRIBUTION D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES À LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Comme après toutes les grandes crises, l'énergie jouera un rôle essentiel dans la relance de l'activité économique. Alors qu'après la guerre, c'est le charbon qui a alimenté le retour à l'activité, aujourd'hui, ce sont les énergies décarbonées qui permettront une relance économique fondée sur des bases solides et respectueuses du défi climatique. En effet, à la calamité sanitaire ne doit pas s'ajouter la calamité climatique. La renaissance de l'économie doit privilégier ceux qui produisent dans des conditions soutenables, avec de l'énergie décarbonée.

Convaincu que la crise de la Covid-19 oblige l'Union européenne et la France à reconsidérer leurs priorités, Équilibre des Énergies a élaboré un programme de relance fondé sur des actions efficaces pour le climat et pour l'économie.

Ce programme est fondé sur la maîtrise des consommations énergétiques, qui est un des enjeux essentiels de la stratégie vague de rénovations de la Commission européenne, et sur l'accélération de la mutation vers les énergies décarbonées, essentiellement l'électricité et la chaleur renouvelable. Nos recommandations portent en premier lieu sur les usages de l'énergie : **Équilibre des Énergies est convaincu que c'est à ce niveau, beaucoup plus qu'au niveau de sa production, qu'il faut agir.**



Depuis des années, le débat sur l'énergie porte sur la production d'énergie : combien de nucléaire, de photovoltaïque, d'éolien, de biogaz, etc.

La question n'est pas là aujourd'hui : elle est d'amener les Français à relancer l'économie en s'appuyant sur des énergies décarbonées et rien que sur elles. Les ressources sont là, les industriels sont prêts à produire en France les équipements nécessaires : pompes à chaleur, véhicules électriques et bornes de recharge, systèmes de régulation, etc. Les entreprises existent pour les installer. **Il faut accélérer cette mutation vers une économie décarbonée en convaincant les**

**particuliers, les entreprises, les administrations d'abandonner les énergies fossiles.**

## PROPOSITIONS POUR UN PROGRAMME DE RENAISSANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, ÉLECTRICITÉ DÉCARBONÉE ET CHALEUR RENOUVELABLE : LES LEVIERS POUR FAIRE REDÉMARRER LA FRANCE—

### La nécessaire relance économique—

Alors que les stigmates de la crise sanitaire sont encore visibles, la menace d'une crise économique, comme jamais le pays n'en a traversé depuis des décennies, se confirme. Ses effets, différés grâce aux mesures de soutien de grande ampleur prises dans l'urgence par le gouvernement, pourraient conduire à un déséquilibre social très profond.

Comme toujours, les Français attendent beaucoup de l'État et celui-ci n'a plus que quelques semaines pour répondre à cette attente.

Après toutes les grandes crises, l'énergie a joué un rôle essentiel. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les plans Marshall et Monnet ont permis la reconstruction du système électrique français et l'Europe a

commencé à émerger sur la base des traités CECA et Euratom. Après la crise pétrolière de 1974 ont été décidés le programme nucléaire et la création de l'Agence pour les économies d'énergie. Après la crise financière de 2008 a été lancé au niveau européen le *2020 climate & energy package*, mais les relances engagées sans contreparties environnementales suffisantes ont entraîné un recours accru aux hydrocarbures et une reprise des émissions de gaz à effet de serre que la règle des 3x20 n'a pas pu contrebalancer.

Au printemps 2020, les consommations d'électricité et de produits énergétiques sont en berne, mais elles repartiront et il est même souhaitable qu'il en soit ainsi car l'énergie est le support et la manifestation de la croissance. Il faut que cette reprise se fasse sur des bases saines qui placent l'économie française sur la voie d'un développement durable et respectueux du défi climatique.

### Efficacité énergétique, énergie électrique et chaleur renouvelable : c'est maintenant qu'il faut agir—

Face à la situation ainsi décrite, les fondements des nouvelles PPE et de SNBC, telles qu'approuvées le 21 avril 2020, sont appropriés. Le scénario de référence qui les sous-tend peut être représenté, s'agissant de l'horizon 2050, par le schéma ci-dessous.

#### La sortie quasi complète des énergies fossiles, visée pour 2050, doit ainsi être obtenue par la combinaison d'actions allant dans trois directions :

1. La maîtrise des consommations d'énergie grâce à un effort de sobriété et d'efficacité énergétiques ;
2. Le développement des usages de l'électricité ;
3. Le développement, dans des proportions quasiment similaires, des autres formes d'énergie décarbonées et essentiellement de la chaleur renouvelable (solaire thermique, bois et biomasse, déchets renouvelables, géothermie, hydrogène, chaleur de l'environnement, gaz renouvelable).

Ces trois axes sont ceux que soutient l'Équilibre des Énergies et ils doivent être réaffirmés. Mais le

L'État, de concert avec les régions, et dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe dûment réorienté, doit prendre l'initiative d'un grand plan de renaissance économique de la France. Un tel plan doit répondre à quatre conditions essentielles :

- respecter l'urgence climatique et l'objectif de neutralité carbone ;
- pallier les dépendances stratégiques les plus critiques ;
- relancer sur le territoire national l'activité industrielle ;
- être porteur de justice sociale et apporter du mieux-être aux citoyens.

# EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

problème est celui de l'urgence : la situation économique et sociale exige des actions à effet rapide et mesurable. Or, dans l'état actuel des choses, la politique énergétique officielle ne prévoit un développement des usages de l'électricité qu'à horizon éloigné, au-delà de 2035, en se fondant notamment sur des perspectives de redémarrage à cet horizon de l'activité industrielle.

**EdEn estime qu'il faut adapter ces scénarios, prendre en compte l'urgence et retenir les actions dont le temps de retour économique, environnemental et sociétal est maximal.**

## 1. Sobriété et efficacité énergétique

La sobriété et l'efficacité énergétique sont bien évidemment des lignes d'action à poursuivre sans relâche. La baisse des prix des hydrocarbures ne va pas faciliter les choses et l'imposition de taxes nouvelles n'est pas souhaitable.

**Il faut donc agir par la voie réglementaire et incitative :**

\_publier dès que possible la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments, la RE 2020, qu'EdEn souhaiterait voir appelée « REC 2020 »

(réglementation énergie et climat 2020), ainsi que les textes clés relatifs au DPE (diagnostic de performance énergétique) et aux logements à consommation excessive ;

\_encourager dans les bâtiments publics et les logements collectifs la passation de contrats de performance énergétique qui permettent de reporter vers des professionnels, avec engagement de résultat, la gestion des systèmes énergétiques des bâtiments ;

\_publier rapidement tous les textes d'application de la loi d'orientation des mobilités, de nature à faciliter la migration vers la mobilité électrique.

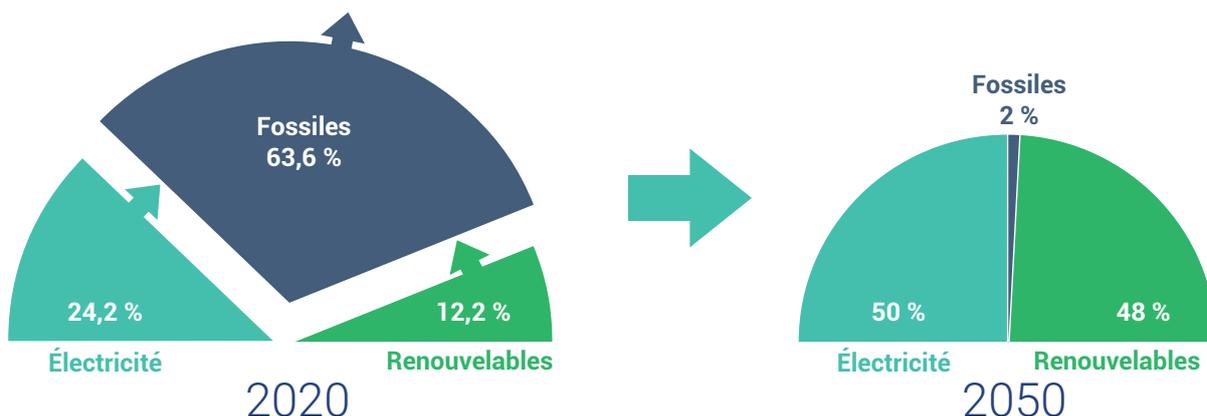
## 2. Développer les usages de l'énergie électrique

L'énergie électrique est une énergie nationale, en France quasiment totalement décarbonée, et dont l'usage est bénéfique sur le plan de la réduction des émissions de polluants, et donc sans impact notable sur la qualité de l'air dans nos territoires. Elle est disponible, relativement bon marché et sa production est l'occasion d'associer à parts quasi égales les deux piliers de l'indépendance énergétique nationale et de la décarbonation

que sont l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. L'électricité « coche toutes les cases » auxquelles doit satisfaire le plan de renaissance économique. L'électricité reste une chance pour la France et il faut en tirer parti. C'est aujourd'hui qu'il faut engager **la deuxième révolution électrique, celle qui permettra de faire passer, dans les meilleurs délais possibles, de 25 à 50% la part de l'électricité dans la couverture des besoins finaux.**

Le challenge est difficile, car depuis une quinzaine d'années, cette part plafonne aux environs de 25%. Mais il ne faut pas se tromper de combat : c'est plus au niveau des usages qu'à celui de la production d'énergie qu'il faut agir, en combinant efficacité énergétique, modernisation des installations, pilotage de l'énergie, relocalisation d'activités, réduction des émissions de substances polluantes et de gaz à effet de serre, accroissement du bien-être offert aux citoyens, de leur confort et même de leur santé. Ces atouts sont à mettre en valeur pour contrer la morosité post-Covid qui risque de prévaloir.

On doit également rappeler que, de tout temps, l'usage de l'électricité s'est accompagné d'une utilisation plus performante de l'énergie.



## EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

Cet aspect doit être préservé et les avantages qu'offre l'électricité en termes de régulation et de pilotage fin doivent être valorisés. C'est cette flexibilité qui, associée à une tarification de la puissance appropriée, permet d'envisager un fort développement des usages de l'électricité sans pour autant créer de problèmes majeurs sur les réseaux.

Cet enjeu de flexibilité est particulièrement important pour les véhicules électriques. La recharge de ces véhicules, majoritairement réalisée à domicile et dans une moindre mesure en entreprise, peut être programmée pour décaler la consommation en dehors des heures de pointe (à l'instar de 80 % des quelque dix millions de ballons d'eau chaude aujourd'hui) et pallier toute difficulté d'intégration. Cette recharge peut être également, au-delà de la programmation, pilotée plus finement en exploitant les capacités de communication natives des véhicules et des bornes avec leur environnement pour moduler le niveau de soutirage (*smart charging*), voire de réinjection (V2X) de l'énergie dans les réseaux. Le développement de ces nouveaux usages sera alors une opportunité pour le système électrique favorisant au passage l'intégration des nouvelles capacités d'énergies renouvelables prévues par la PPE.

### 3. Recourir davantage à la chaleur renouvelable

Les énergies décarbonées autres que l'électricité sont appelées à couvrir une part des besoins énergétiques des consommateurs équivalente à celle que couvrira en direct l'électricité. Les idées sont



nombreuses, mais dans la situation d'urgence que nous connaissons, il faut retenir celles qui offrent le maximum de potentialités dans les années qui viennent, en **mettant l'accent sur la couverture des besoins de chaleur à partir des sources renouvelables ou de récupération qui sont nombreuses et souvent sous-exploitées.**

On retiendra le prélèvement de chaleur sur l'environnement par le canal des pompes à chaleur – aérothermiques, hydrothermiques ou géothermiques –, un axe qui va de pair avec celui du développement des usages de l'électricité.

Les réseaux de chaleur, plus développés dans certains pays européens qu'en France, peuvent également faire l'objet de développements importants, permettant de valoriser les énergies renouvelables (biomasse ou géothermie) mais aussi la chaleur

fatale : l'efficacité énergétique rejoint à nouveau la mise en valeur des énergies renouvelables.

### 4. S'appuyer sur les industries françaises et européennes

L'un des points forts de la renaissance par l'énergie électrique est de pouvoir s'appuyer sur une industrie française qui a su faire front pendant la pandémie. L'industrie française, trop souvent caricaturée, est prête à relever les défis du pays, en ce qui concerne la lutte contre le coronavirus comme la marche de l'économie. Mais elle a besoin d'une politique gouvernementale cohérente et déterminée, avec des objectifs clairs.

L'outil de production d'énergie électrique, qui assure aujourd'hui notre indépendance stratégique, doit être préservé et, avec lui, les activités industrielles qui lui ont

## EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—

permis d'exister.

**Dans le secteur des équipements électriques**, beaucoup d'entreprises françaises, telles que les groupes Muller et Atlantic, n'ont jamais délocalisé et sont prêtes à une reprise rapide avec une réactivité quasi instantanée en post-confinement. La présence de ces groupes dans les régions, affirmée pour certains au travers du label Origine France Garantie<sup>1</sup>, doit trouver un écho favorable dans cette période qui a mis en évidence les limites de la dépendance vis-à-vis de pays tiers. Leur autonomie industrielle leur permet de répondre avec une immédiateté certaine aux demandes du marché. Bien entendu, cette relance de l'industrie française doit s'insérer dans une vision européenne car c'est à ce niveau que la résilience de l'industrie et la sécurisation des filières sont les plus réalistes.

**Concernant le secteur essentiel des pompes à chaleur**, y compris des hybrides, plus de 50 % de la valeur ajoutée est produite en France, par des entreprises françaises ou européennes (Groupe Atlantic, Auer, Aldes, BDR-De Dietrich, Bosch, Vaillant-Saunier Duval Viessmann). Les acteurs japonais produisent aussi en grande partie en Europe (Daikin, Mitsubishi).

**Concernant le chauffage électrique performant**, les groupes Muller (Airélec, Applimo, Campa, Noirot) et Atlantic (Thermor) développent et produisent la totalité de leurs appareils en France au sein de bassins d'emplois industriels.

**Concernant les chauffe-eaux thermodynamiques**, la quasi-totalité de l'offre est produite en France (Groupe Atlantic, Aldes, Auer, De Dietrich).

**Une situation similaire se rencontre dans le secteur des équipements permettant l'affichage, la mesure, le pilotage et l'intégration des énergies décarbonées**, avec des leaders français et européens tels que Schneider-Electric, Delta Dore, Muller, ABB...

**Le cas de l'industrie automobile** est tout aussi exemplaire. La migration vers la mobilité électrique doit être l'occasion de renforcer le potentiel industriel national et la politique de développement d'une industrie européenne des batteries, française en particulier, doit être poursuivie avec toute la vigueur nécessaire. Le développement d'infrastructures de recharge (IRVE), indispensables à l'essor de la mobilité électrique, débouche également sur la production et l'installation d'équipements produits sur le territoire national (Schneider, ABB, DBT...).

**Le développement de l'hydrogène**, vers les secteurs industriels consommateurs ou vers la mobilité lourde ou professionnelle ne doit pas entraîner de nouvelles dépendances. La production, le transport, le stockage de l'hydrogène deviendront des secteurs clés. Des sociétés françaises s'y sont engagées : Air Liquide, Michelin, Plastic Omnium,

Hynamics... Elles doivent être soutenues.

**Qu'il s'agisse du monde du bâtiment ou de celui de la mobilité**, le développement des usages de l'électricité passe par le canal d'installateurs locaux (plus de 50 000 artisans pour la filière des installateurs électriques) qui peuvent trouver là un moyen de reconverter leur activité, encore trop tournée vers les énergies fossiles, en direction de nouveaux métiers à plus haute composante technologique et davantage porteurs d'avenir.

**Enfin, le monde des exploitants de chauffage et celui des installateurs** est prêt à répondre à la demande, à la condition que les actions de formation nécessaires, sur les solutions hybrides notamment, soient engagées à leur profit.



<sup>1</sup>. « Origine France Garantie » est une certification, créée en juin 2010, unique à ce jour et distincte des autres mentions telles que « Made in France », « Conçu en France », « Fabriqué en France »... qui restent auto-déclaratives.

# LES ACTIONS D'ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES EN FAVEUR DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

## FRANCE

### La Convention citoyenne pour le climat et le projet de loi climat-résilience

Installée en octobre 2019 par le président de la République Emmanuel Macron suite à la crise des gilets jaunes, la Convention citoyenne pour le climat a réuni pendant plusieurs mois 150 citoyens tirés au sort ayant pour mandat de répondre à la question : comment réduire d'au moins 40 % par rapport à 1990 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans le respect de la justice sociale ?

Soucieuse de faire cohabiter les réalités économiques et sociales avec la lutte contre le changement climatique, Équilibre des Énergies a fait parvenir ses propositions à la Convention citoyenne pour le climat pour accélérer la décarbonation des secteurs du bâtiment et de la mobilité.

149 mesures sont sorties de cette expérience démocratique inédite, avec notamment la reprise de propositions d'Équilibre des Énergies visant à améliorer l'équation économique des véhicules propres ou à interdire progressivement le chauffage au fioul dans les bâtiments.

De ces 149 mesures, une bonne partie a été intégrée dans le projet de loi climat-résilience examiné en 2021 par le Parlement et qui sera

le dernier texte législatif majeur relatif aux problématiques énergie-climat de ce quinquennat. Dans l'optique de le renforcer, Équilibre des Énergies a élaboré un ensemble de propositions relatif aux volets « Se Loger » et « Se Déplacer » qui visent notamment à :

- introduire une clause de non-régression climatique afin d'éviter les rénovations qui, sous couvert d'améliorer l'efficacité énergétique, détériorent les émissions de CO<sub>2</sub> ;

- faciliter le déploiement des bornes de recharge dans les logements collectifs, qui est un angle mort des politiques en faveur du véhicule électrique ;

- définir des objectifs clairs et ambitieux pour la politique de rénovation énergétique à l'horizon 2050 ;

- mettre en avant la problématique du remplacement des vieux convecteurs électriques dans les passoires thermiques ;

- intégrer la prise en compte de l'aspect climatique, au même titre que la sobriété énergétique, dans les dispositifs modifiés par le projet de loi climat-résilience tels que le fonds travaux, l'audit énergétique ou encore le service de la performance énergétique.

### Une réflexion sur l'avenir énergétique du pays

Dans la lignée de sa contribution au plan de relance en faveur du développement des usages des énergies décarbonées là où elles sont les plus pertinentes, Équilibre des Énergies a notamment approfondi ses réflexions sur le futur du mix électrique français et sur les débouchés de l'hydrogène décarboné.

Ces travaux se sont traduits par la participation aux travaux prospectifs de RTE et d'Enedis, par le lancement d'une étude sur la place de l'hydrogène dans la décarbonation des poids lourds et sur les rénovations les plus pertinentes à encourager dans une optique de neutralité carbone.

### Les certificats d'économies d'énergie (CEE), la réforme d'un dispositif clef de la transition énergétique

Équilibre des Énergies soutient l'ambition du gouvernement de mobiliser des financements privés, à travers le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), afin d'accélérer la réduction des consommations d'énergie finale prévue par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et nécessaire à la réalisation de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Toutefois, Équilibre des Énergies alertait depuis plusieurs mois sur la dérive progressive du dispositif. En effet, lancé il y a maintenant 14 ans, il ne générait pas suffisamment d'économies d'énergie finale, se préoccupait peu de la réduction des émissions de carbone alors que son coût est sans cesse croissant pour les obligés, jusqu'à atteindre 4 milliards d'euros par an en 2020, et *in fine* pour les consommateurs. Au cours de la consultation qui s'est étalée tout au long de l'année 2020, Équilibre des Énergies a plaidé pour une révision du dispositif afin de remédier au plus vite aux imperfections constatées et prendre en compte les priorités actuelles de la politique énergie-climat.

Si Équilibre des Énergies se félicite :

— du rééquilibrage d'un système qui faisait peser une charge plus importante sur l'électricité décarbonée que sur les énergies fossiles ;

— de la diminution progressive des subventions allouées pour l'installation de chaudières à gaz ;

**notre association déplore la suppression du coup de pouce qui soutenait le remplacement des vieux convecteurs électriques par des radiateurs électriques modernes.** Compte tenu des contraintes technico-économiques des logements équipés de vieux convecteurs électriques, dont plus de deux millions sont présents dans les passoires thermiques, les radiateurs électriques modernes constituent souvent la seule alternative pour améliorer le confort et diminuer les consommations d'énergie.



### **RE2020 & DPE : Enfin une prise en compte des émissions de CO<sub>2</sub> dans la réglementation des bâtiments**

Marquant la fin des concertations relatives à la future réglementation des bâtiments neufs (RE2020) et au nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE), **l'année 2020 a été l'occasion pour Équilibre des Énergies de plaider en faveur de réglementations réellement ambitieuses pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> alors que ces dernières étaient les grandes oubliées de la réglementation précédente.**

Les dernières annonces gouvernementales ont acté la prise en compte des émissions de CO<sub>2</sub> dans la réglementation des bâtiments :

- \_dans la RE2020, cette orientation s'incarne par l'intégration de seuils pour les émissions à la construction et à l'exploitation au-dessus desquels un bâtiment ne pourra pas être construit ;
- \_dans le DPE, le classement du bâtiment dépendra de ses consommations d'énergie et de ses émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, un logement avec des

émissions de CO<sub>2</sub> élevées sera mal classé même s'il consomme peu d'énergie, et inversement.

Équilibre des Énergies se réjouit de ces décisions. Depuis sa création, notre association pointait du doigt les limites des réglementations fondées uniquement sur les consommations d'énergie alors que celles-ci, selon qu'elles soient fossiles ou décarbonées, ont des impacts très différents sur le climat.

À l'heure du projet de loi climat-résilience, il était difficilement justifiable d'oublier la décarbonation dans les politiques publiques du bâtiment alors qu'elle est primordiale pour l'atteinte de la neutralité carbone.

Toutefois, prendre le carbone dans la réglementation est une chose, fixer des seuils exigeants en est une autre. Si la fin des énergies fossiles dans les maisons individuelles neuves semble acquise à court terme, les chaudières à gaz seront encore très largement présentes dans les logements collectifs, tant dans le neuf que dans l'existant.

### **Assurer la réussite de la mobilité électrique**

2020 devrait être l'année de la mise en application de la loi d'orientation des mobilités (LOM) avec ses nombreux articles visant à accélérer le déploiement des véhicules électriques et de ses infrastructures.

Or, la crise de la Covid a largement bousculé ce calendrier, et face à ses conséquences économiques et sociales, Équilibre des Énergies, et plus largement toute la filière de l'électromobilité, a appelé les pouvoirs publics à prendre des mesures supplémentaires pour soutenir la demande. Cette préconisation a été retenue par le gouvernement dans son plan de relance avec une revalorisation des aides pour faciliter l'acquisition des véhicules électriques pour les années 2020 et 2021.

S'il fallait retenir une autre mesure clé actée en 2020, cela serait la mise en place d'une aide pour la modernisation, ou retrofit, des bornes de recharge. En effet, les bornes installées au démarrage du véhicule électrique se retrouvent aujourd'hui frappées d'obsolescence (fonctionnement aléatoire, puissance inadaptée aux véhicules du marché et aux usages, incapacité d'intégrer des services de pilotage avancés, etc.). Ainsi la moitié des 30 000 bornes ouvertes au public n'est plus en adéquation avec les nouveaux standards du véhicule électrique et la qualité de service attendue par les utilisateurs. Dans ce contexte, à travers le programme Advenir des certificats d'économies d'énergie (CEE), une aide a été mise en place pour financer la modernisation des bornes.

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN DÉBAT AVEC SES ACTEURS\_

Équilibre des Énergies organise chaque mois des ateliers-débats où nous convions une personnalité politique, industrielle ou associative à échanger avec le président Brice Lalonde et le public sur un sujet d'actualité relatif à la transition énergétique. Les ateliers-débats d'Équilibre des Énergies se sont adaptés à la crise sanitaire en passant au format numérique.



### Transition énergétique : quel impact sur le prix de l'électricité ?



**Jacques Percebois**, professeur émérite et directeur du CREDEN, était notre invité le 22 janvier 2020 pour évoquer l'impact de la politique énergétique volontariste du gouvernement et de la libéralisation du marché venue de Bruxelles sur les différentes composantes du prix de l'électricité (fournitures, réseaux, taxes).



### Indépendance énergétique et décarbonation : vers un nouveau modèle européen de l'énergie



La députée **Yolaine de Courson** était notre invitée en février pour nous parler des enjeux européens liés à la sécurité de l'approvisionnement et à l'indépendance énergétique.



### Comment l'UE entend-elle transformer nos modes de production et de consommation ?



En septembre dernier, **Christophe Debien**, président de l'*Organisation for Climate and Circular Economy* (OCCE), est venu partager son regard sur cette stratégie européenne pour l'économie circulaire et son analyse quant aux évolutions que nos modes de production et de consommation sont appelés à connaître.

## EUROPE & FRANCE : EN ROUTE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE—



### Des bâtiments "smart" pour une ville propre



La ville du futur reposera sur une interconnexion toujours plus poussée entre les bâtiments et les quartiers et entre les différentes activités qui s'y déroulent : recharger sa voiture électrique dans son garage, utiliser la chaleur produite par une entreprise voisine pour chauffer son bureau, stocker l'électricité dans son logement pour la consommer plus tard... C'est cette interconnexion qui permet d'économiser l'énergie, de développer l'usage des énergies décarbonées et ainsi de réduire notre consommation d'énergies fossiles. **Emmanuel François**, président de la *Smart Buildings Alliance* (SBA) était notre invité le 20 octobre dernier pour nous en dire plus sur sa vision de ces bâtiments et de ces villes de demain.



### Le réseau de transport électrique, opérateur de la transition énergétique



**Hervé Mignon**, Directeur Développement Economique et Territoires de RTE, était avec nous le 25 novembre pour nous parler des moyens mis en oeuvre par le réseau de transport électrique pour contribuer à la relance économique et anticiper la transformation des modes de production et de consommation de l'électricité.

### Hydrogène, sera-t-il le nouveau pétrole ? Quels en seront les usages ?



Cet atelier-débat organisé en décembre avec **Thierry Lepercq**, président de Soladvent, a été l'opportunité d'échanger avec lui sur les perspectives de croissance de l'hydrogène électrique et sur les secteurs où il pourrait participer le plus efficacement à la décarbonation de l'économie.



\_PENSER  
LA TRANSITION,  
PARTICIPER À  
SA RÉALISATION

## PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—

# ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES, UN MÉDIA POUR PARTAGER ET INFORMER SUR SA VISION DE LA TRANSITION\_

Considérant que la transition énergétique ne sera réussie que si elle implique toutes les strates de la société, Équilibre des Énergies se positionne comme un média à part entière. Pour ce faire, notre association est présente à la fois en support papier avec EdEnmag et sur Internet via le site de l'association et ses comptes sur les réseaux sociaux – Twitter, Facebook, LinkedIn.

Ces dispositifs complémentaires permettent de promouvoir l'idée d'une société énergétique meilleure où chaque énergie est utilisée rationnellement là où elle est le plus efficace.



## EDENMAG

Publié à 13 numéros depuis sa création, EdEnmag a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision délivrant des messages clairs afin d'accompagner les décideurs dans leur conduite de la transition écologique. Pour ce faire, il s'appuie en partie sur les travaux et recommandations du Comité scientifique, économique, environnemental et sociétal (CSEES). La publication est accompagnée par des campagnes de communication : mailing, Facebook, Twitter, LinkedIn, etc.



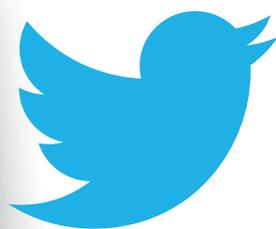
# PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—



## EQUILIBRESENERGIES.ORG

Équilibre des Énergies a également pour objectif d'être un média positif et grand public. Le site Internet relaie la vie de l'association et ses prises de position, tout en apportant des éclairages sur l'actualité et en mettant en valeur les innovations au service d'une économie décarbonée. Cette année, plus de 66 articles ont été publiés.

**En 2020, le site d'Équilibre des Énergies s'est enrichi d'un volet « Union européenne », en français et en anglais, accessible en cliquant sur l'onglet « Europe ».** Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du *Green New Deal* qui marquera à coup sûr l'actualité européenne au cours des prochains mois.



## @EQUILI\_ENERGIES

Autre vecteur fort de la communication d'Équilibre des Énergies, le compte Twitter @Equi\_Energies permet de relayer en temps réel les divers événements, participations ou positionnements de notre association.

# PENSER LA TRANSITION, PARTICIPER À SA RÉALISATION—

## LES CHIFFRES 2020\_

### SITE INTERNET

equilibredesenergies.org

**170 616**

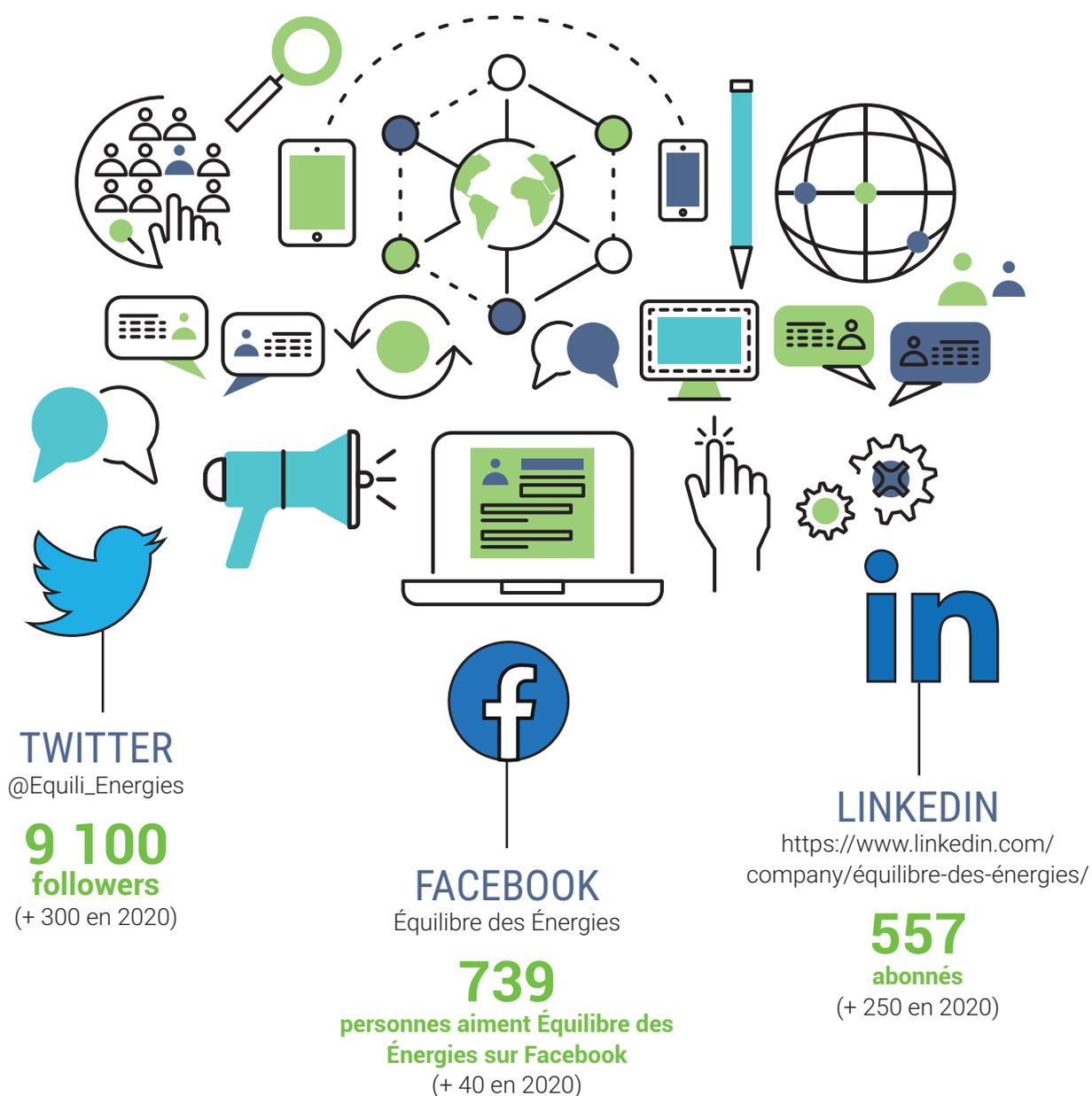
**pages vues**

(+ 12 000 en 2020)

**959**

**vues**

du magazine EdEnmag



# ÉQUILIBRE DES ÉNERGIES\_

## — EN 2021

### — FIT FOR 55

La présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) qui démarrera au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est une opportunité pour la France de conduire l'Union dans un contexte particulièrement crucial : celui de la mise en place du plan de relance européen d'une part et du paquet législatif énergie-climat "Fit for 55", d'autre part.

Une fenêtre de tir qui ne se représentera pas avant 15 ans puisque la dernière présidence française du Conseil de l'Union européenne remonte à 2008.

Depuis le début d'année, nous avons ouvert un dialogue avec le gouvernement pour le sensibiliser aux priorités énergie-climat à privilégier. Dans le même temps, nous proposons nos recommandations aux instances nationales responsables de l'élaboration du programme de la PFUE.

Nous avons également initié la formation d'une coalition afin de mobiliser les entreprises implantées en France pour porter un message d'action climatique et de compétitivité économique auprès du gouvernement dans le cadre de la PFUE.

L'acte fondateur sera la diffusion auprès du Premier ministre d'une lettre signée par des dirigeants des sociétés, actives sur le territoire national et majeures du monde de l'énergie, du bâtiment ou de la mobilité.



### — LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Encore plus que lors des élections présidentielles précédentes, la lutte contre le réchauffement climatique sera au cœur des débats.

Dans ce contexte, Équilibre des Énergies souhaite apporter son éclairage, en particulier sur les usages les plus pertinents pour chaque énergie.

À cet effet, notre association proposera un ensemble de mesures pour accélérer la transition énergétique aux candidats.

### — LES TERRITOIRES

L'installation des nouveaux exécutifs régionaux et métropolitains sera l'occasion pour Équilibre des Énergies d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de la transition énergétique.



## équilibre des énergies

Construisons une société énergétique **meilleure**

Association loi de 1901 Équilibre des Énergies

10, rue Jean Goujon - 75008 Paris - France

T. +33 (0)1 53 20 13 70

[info@equilibredesenergies.org](mailto:info@equilibredesenergies.org)



[equilibredesenergies.org](http://equilibredesenergies.org)